

INVENTAIRE DES MARES D'ÎLE-DE-FRANCE BILAN 2019



29/11/2019

Rapport d'activités 2019

SOCIÉTÉ NATIONALE DE PROTECTION DE LA NATURE



INVENTAIRE DES MARES D'ÎLE-DE-FRANCE

BILAN 2019

Rapport d'activités 2019

Auteur : SNPN - Maïté PELZER

Référence bibliographique à utiliser :

SNPN, 2019. Inventaire des mares d'Île-de-France – Rapport d'activités 2019. 15 p.

29/11/2019

Avec le soutien de :





Sommaire

SOCIÉTÉ NATIONALE DE PROTECTION DE LA NATURE	0
PREAMBULE	3
ANIMATION DE L'INVENTAIRE DES MARES D'ÎLE-DE-FRANCE.....	5
Bilan des données collectées	5
Animation de l'inventaire des mares d'Île-de-France	7
Maintenance de la plateforme.....	7
Participation du public.....	8
Sensibilisation / éducation / expertise	9
Coordination de la Fête des mares.....	9
Promotion du programme et formation à l'inventaire	12
Expertise de la SNPN sur les mares.....	13
Valorisation des données	13
Transmission des données aux structures demandeuses	13
Projet Tramare	13



PREAMBULE

La définition d'une mare retenue dans le cadre de l'inventaire des mares d'Île-de-France est la suivante : « la mare est une étendue d'eau à renouvellement généralement limité, de taille variable pouvant atteindre un maximum de 5 000 m². Sa faible profondeur, qui peut atteindre environ deux mètres, permet à toutes les couches d'eau d'être sous l'action du rayonnement solaire et aux plantes de s'enraciner sur tout le fond. De formation naturelle ou anthropique, elle se trouve dans des dépressions imperméables, en contextes rural, périurbain voire urbain. Alimentée par les eaux pluviales et parfois phréatiques, elle peut être associée à un système de fossés qui y pénètrent et en ressortent ; elle exerce alors un rôle tampon au ruissellement. Elle peut être sensible aux variations météorologiques et climatiques, et ainsi être temporaire. La mare constitue un écosystème au fonctionnement complexe, ouvert sur les écosystèmes voisins, qui présente à la fois une forte variabilité biologique et hydrologique interannuelle. Elle possède un fort potentiel biologique et une forte productivité potentielle » (d'après le programme national de recherche sur les zones humides¹).

Malgré leur grande valeur (écologique, économique, sociale, etc.) et bien que les mares représentent l'un des habitats d'eau douce les plus vulnérables et les plus menacés par les activités humaines, elles restent malheureusement peu protégées par les législations nationales et européennes. En l'absence de mesures adaptées de protection et de conservation des mares, la France perdra progressivement ces milieux inestimables et la biodiversité unique qui leur est associée. Il est donc urgent de protéger, renforcer et maintenir ces milieux en France.

Des initiatives en faveur de la protection des mares sont heureusement menées dans certaines régions. En Île-de-France, des programmes et actions en faveur de ces milieux avaient déjà été engagés par différentes structures. Cependant, malgré l'abondance des mares en Île-de-France (estimée à 30 000 mares environ), l'état des lieux à l'échelle régionale était encore très incomplet. Il paraissait alors indispensable d'améliorer la connaissance des mares et de leur contribution au patrimoine naturel régional, de dégager la multitude des fonctions qu'elles remplissent et de

¹ Sajaloli B. et Dutilleul C. (2001) : Les mares, des potentialités environnementales à revaloriser. PNRZH. Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement. Agences de l'eau. BRGM. 142 p.



sensibiliser le public à leur fragilité ; dans l'objectif d'aboutir, à terme, à la mise en œuvre d'une politique de préservation concertée des mares en Ile-de-France.

Depuis 2007, la SNPN participe à la préservation des zones humides en région Ile-de-France. C'est au cours de ce travail et au regard des premières prospections et analyses que la SNPN a pu constater l'urgence d'agir en faveur des mares. Elle lance alors en 2010 un programme régional de recensement participatif des mares : l'inventaire des mares d'Ile-de-France.

Par ailleurs, cet inventaire dépasse l'objectif du simple recensement à un instant « t » puisqu'il s'agit aussi d'initier une véritable dynamique régionale de préservation de ces milieux.

Les méthodes et protocoles mis en place dans le cadre du programme sont détaillés dans le rapport ayant pour référence : SNPN, 2013. Inventaire des mares d'Ile-de-France - Bilan 2011-2012. 134 p. (en téléchargement sur le site internet de la SNPN : [cliquez ici](#)).



ANIMATION DE L'INVENTAIRE DES MARES D'ÎLE-DE-FRANCE

Bilan des données collectées

A ce jour (29/11/2019), **23 396 objets « mares » cartographiés** (tous statuts confondus) et **16 769 données taxonomiques** liées aux mares (flore, amphibiens, odonates) sont intégrés au site internet (cf. tableaux ci-dessous). Ces données ont été récoltées par les participants à l'inventaire des mares d'Île-de-France (bénévoles ou institutionnels) ou par la SNPN dans le cadre de ses travaux en faveur des zones humides franciliennes, ou encore sont issues de travaux menés par les acteurs du territoire (bibliographie).

Les statuts des mares

- Mare potentielle : mare pointée à partir de photographies aériennes et de cartes IGN. Elle n'a pas été visitée sur le terrain ;
- Mare vue : mare qui a été vue mais qui n'a pas fait l'objet d'une caractérisation ;
- Mare caractérisée : mare ayant fait l'objet d'une description détaillée ;
- Mare disparue : mare avérée disparue.

Tableau 1 : Nombre de données taxonomiques récoltées au 29/11/2019 (par taxon)

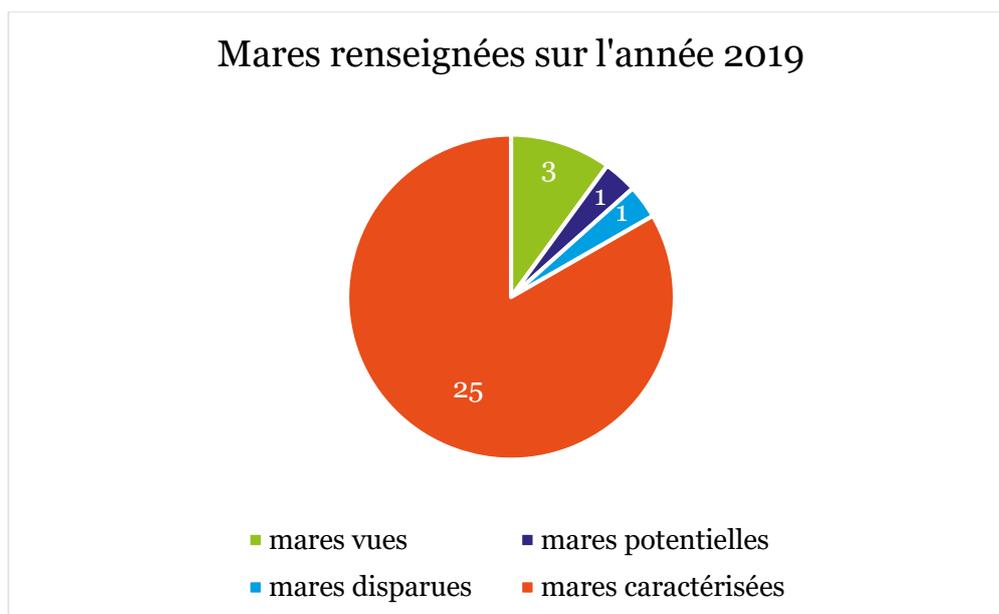
Nombre de données « amphibiens »	1 999
Nombre de données « odonates »	2 302
Nombre de données « flore »	12 468
Nombre de données total	16 769



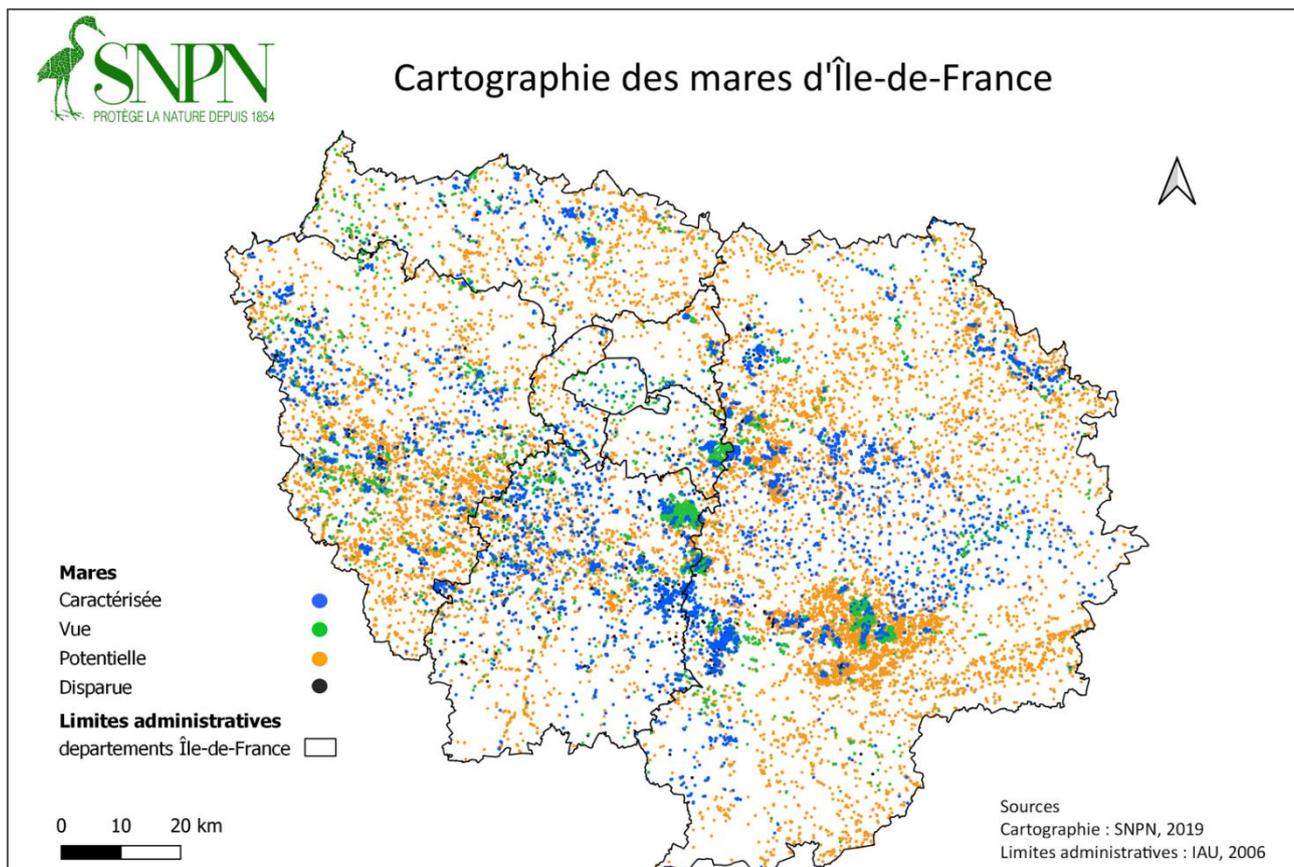
Tableau 2 : Nombre d'objets « mares » cartographiés (au 29/11/2019) par statut (degré de description) et par département

Département	Mares potentielles	Mares vues	Mares caractérisées	Mares disparues	Nb total de données
75		82	23		105
77	7 075	1 280	2 588	246	11 189
78	3193	840	967	209	5 209
91	1405	1232	1341	186	4 164
92	136	22	64	1	223
93	147	57	54	6	264
94	149	290	139	10	588
95	890	317	409	38	1 654
Total	12 995 55,5 %	4 120 17,6%	5 585 23,9%	696 3,0%	23 396

En 2019, 30 mares ont été renseignées, dont 25 qui ont fait l'objet d'une caractérisation. Parmi ces 30 mares, une s'est avérée disparue.



La carte de répartition ci-dessous permet de localiser les mares répertoriées à ce jour :



Animation de l'inventaire des mares d'Île-de-France

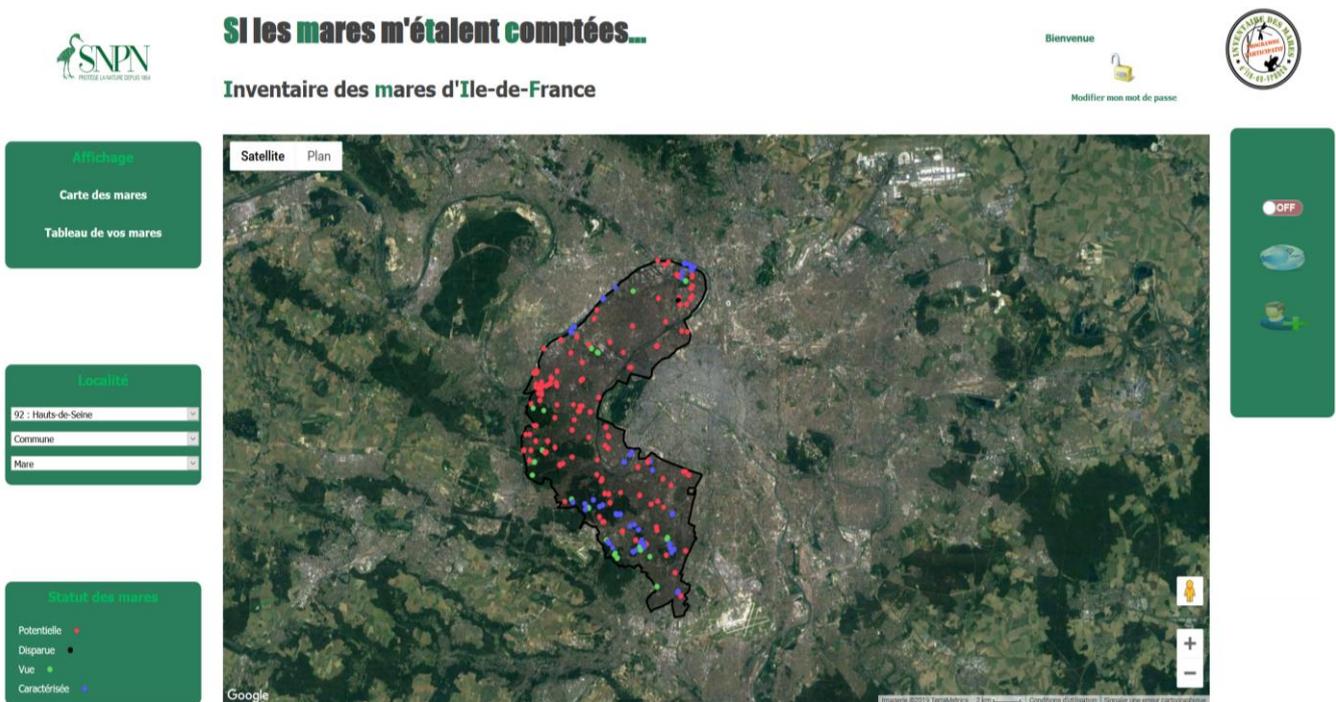
Maintenance de la plateforme

La nouvelle plateforme de l'inventaire des mares « **Si les mares m'étaient comptées** » est en ligne depuis août 2016 sur www.snpn.mares-idf.fr.

En 2019, un travail de remise en état de la plateforme a été réalisé afin de corriger des dysfonctionnements apparus progressivement et de permettre à nouveau aux contributeurs de saisir des données de localisation et de caractérisation de mares, ainsi que des données faune / flore. De nouvelles fonctionnalités ont été mise en place (module d'extraction pour le gestionnaire de la base,



passage en https, saisie possible via deux référentiels GPS différents). D'autres améliorations possibles ont été identifiées.



Plateforme de saisie des données en ligne

Participation du public

En 2019, 12 observateurs (hors SNPN) ont contribué à faire progresser les connaissances sur les mares d'Île-de-France (localisations, caractérisations et/ou inventaires de mares renseignés sur le site).

Merci à M. Baudin, D. Carlier, M-C. Dumoutier, B. Fournier, M. Galet, C. Gautrat, F. Koney, C. Lemaire, J. Lemarquand, G. Leveslin, S. Rea et D. Samson.



Sensibilisation / éducation / expertise

Coordination de la Fête des mares

En 2019, la SNPN a réitéré son action de coordination régionale de la Fête des mares qui a eu lieu du 1er au 10 juin 2019 pour sa 6e édition.

■ Journée nationale de lancement de la Fête des mares

La Journée nationale de lancement de l'événement, organisée par la SNPN, s'est tenue le samedi 1er juin au Parc Floral de Paris.

La journée a été rythmée par la tenue de stands par la SNPN et plusieurs partenaires (FCEN, ASPAS, FCPN et FNE-IDF), des ateliers pédagogiques, plusieurs visites commentées par la SNPN des mares du Parc Floral, la projection-débat du film documentaire « Secrets de mare » coréalisé par le CEN Lorraine et L'association Faune et Flore Aquatiques de Lorraine et enfin la projection-débat du film documentaire « Mares à palabres dans Paris » coréalisé par François Guieu et Christian Weiss en partenariat avec la fédération FNE Île-de-France.



Extrait de « Secrets de mare »



Extrait de « Mares à palabres dans Paris »

Cette journée de lancement de la Fête des mares a également été l'occasion de clôturer la 25ème édition de Fréquence Grenouille, une opération de sensibilisation à la préservation des zones humides organisée par les CEN et les Réserves naturelles de France.





Journée nationale de lancement de la Fête des mares, Parc Floral de Paris, 1^{er} juin 2019

■ Bilan des animations

Cette année, 11 activités ont été programmées en Île-de-France lors de la semaine de la Fête des mares, sur un total de 120 manifestations en France métropolitaine. 3 292 personnes ont participé aux animations au niveau national, dont 1 695 adultes et 1 597 moins de 18 ans.

Nous remercions chaleureusement les organismes franciliens qui ont organisé et labellisé leurs manifestations :

- ADIV Environnement
- Arp-Astrance
- Centre Nature de Colombes
- Colibris de Versailles
- Département de la Seine-Saint-Denis, Parc du Sausset
- Les amis de la forêt Notre-Dame
- Maison Paris Nature (Mairie de Paris)
- Office de Tourisme Marne-et-Gondoire
- Ville de Montreuil





Affiche de la Fête des mares 2019 – 1^{er} au 10 juin

■ Edition 2020

L'édition 2020 de la Fête des mares aura lieu du 30 mai au 7 juin.



Promotion du programme et formation à l'inventaire

Deux types d'événements seront organisés en automne – hiver 2019 et au printemps 2020 afin de sensibiliser la population à la protection des mares et d'initier le plus grand nombre à l'inventaire participatif des mares d'Île-de-France :

- Des projections-débats à destination de tout public autour du documentaire "Secrets de mare", réalisé par l'association Faune et flore aquatiques de Lorraine dans le cadre du Programme régional d'actions en faveur des mares, suivies par une explication du fonctionnement de l'inventaire participatif des mares et de ses objectifs.
- Des sorties de terrain autour de mares, couplées à un temps en salle de formation à l'inventaire participatif et de présentation des enjeux de la préservation des mares, à destination de naturalistes, gestionnaires et tout public intéressé.



Inventaire des mares d'Île-de-France
Si les mares m'étaient comptées...



Un nouveau flyer d'appel à participation (ci-contre) a été créé et diffusé afin de relancer la dynamique de l'inventaire.



Connaissez-vous une mare près de chez vous ?

La Société nationale de protection de la nature (SNPN) anime depuis 2010 l'**inventaire des mares d'Île-de-France**, un programme de sciences participatives pour recenser les mares, accessible à tous.

Les mares sont des milieux menacés et rares : **90% ont disparu** en France depuis le début du XX^e siècle.

Pourtant, ce sont des **refuges** d'une **biodiversité spécifique et fragile**.



Il est urgent de les protéger

Les mares, éléments remarquables de nos paysages, sont des milieux de **vie indispensables** à de **nombreuses espèces exceptionnelles**.

Pour mieux les connaître, un état des lieux des mares d'Île-de-France est entrepris.



Comment agir ?

En signalant des mares à la SNPN, vous participez à leur protection.

Rendez-vous sur le site internet dédié à l'inventaire :

www.snpn.mares-idf.fr

- ◇ Localisez les mares près de chez vous
- ◇ Remplissez un formulaire descriptif
- ◇ Diffusez cet appel à participation autour de vous



Vous pouvez participer à la préservation des mares et de la biodiversité !

Société nationale de protection de la nature
44, rue d'Alésia – 75014 Paris
zh-idf@snpn.fr
snpn.com



Consultation et réalisation : SNPN | Octobre 2019

Flyer d'appel à participation à l'inventaire des mares, 2019



Expertise de la SNPN sur les mares

La SNPN est régulièrement contactée par des organismes et des particuliers en demande de conseils sur l'aménagement et la gestion des mares, les moyens (notamment réglementaires) d'assurer leur protection, d'outils d'animation sur le thème de la mare, etc.

La SNPN est également sollicitée pour signaler et aider à stopper des atteintes (pollution, remblaiements, projets d'urbanisation, etc.) constatées sur les mares, signalements qu'elle relaie aux acteurs adéquats (associations locales de protection de la nature, police de l'environnement, etc.).

Valorisation des données

Transmission des données aux structures demandeuses

En 2019, la SNPN a transmis les données issues de l'inventaire des mares aux structures suivantes : Syndicat mixte pour l'aménagement et l'entretien de la rivière la Juine et de ses affluents (SIARJA), Syndicat de l'Orge, de la Rémarde et de la Prédecelle et Commission locale de l'eau du SAGE Orge-Yvette.

Ces données ont permis aux structures de mieux connaître leur patrimoine local en termes de mares et de biodiversité associée, d'intégrer leur présence dans leurs divers projets et ainsi de mieux les protéger.

Projet Tramare

Un projet d'analyse des réseaux de mares a été élaboré en collaboration avec le laboratoire dynamiques sociales et recomposition des espaces (LADYSS, UMR 7533). Ce projet appelé « Tramare » vise à proposer un outil d'aide à la décision à destination des gestionnaires du territoire pour leur permettre de prendre en compte les continuités écologiques entre les mares dans leurs stratégies d'actions de gestion.

Pour mener à bien ce projet, la SNPN apporte son expertise technique sur l'élaboration de l'outil et sa connaissance fine de l'état du réseau de mares francilien et des acteurs du territoire. Les données



recueillies par la SNPN depuis 2010 dans le cadre de l'inventaire des mares d'Île-de-France ont permis l'élaboration des modèles.

Le projet a démarré en février 2019 et terminera en février 2020. Il sera clôturé par la diffusion des fiches méthodologiques qui auront été créées.

Dans le but de constituer un outil fonctionnel et correspondant au mieux aux attentes de ses futurs utilisateurs, les gestionnaires ont été invités à deux ateliers d'échange.

Le premier atelier a eu lieu le 28/05/2019 et a permis de présenter le projet et ses applications, de recueillir les premières impressions des participants et de connaître leurs pratiques actuelles et leurs besoins en termes de prise en compte des continuités écologiques entre les zones humides dans l'aménagement du territoire.



Projet Tramare, Atelier 1 – 28/05/19 – Université Paris Diderot

Le second atelier s'est déroulé le 01/10/19 et a eu pour objectifs de présenter et tester une première version des fiches méthodologiques et par la même occasion d'initier les participants au logiciel Graphab en produisant des cartes à partir d'un cas simple. Les remarques de chacun ont été utiles pour ajuster ensuite le contenu des fiches.

Début 2020, la version définitive de l'outil sera diffusée gratuitement et un troisième atelier sera organisé pour les personnes intéressées afin de poursuivre cette dynamique de facilitation de l'utilisation du logiciel Graphab pour la prise en compte des continuités écologiques dans l'aménagement du territoire.





SOCIÉTÉ NATIONALE DE PROTECTION DE LA NATURE

www.snpn.com

Société nationale de protection de la nature

44 rue d'Alésia, 75014 Paris | +33 (0)1 43 20 15 39 | contact@snpn.fr | www.snpn.com
Association fondée le 10 février 1854 - Reconnue d'utilité publique le 26 février 1855

